

Communication sur les prisonniers - Rassemblement de Wazemmes le 5 février 2023

Dans les territoires occupés par Israël, chaque nuit, en pleine nuit, l'armée rafle ici ou là 10, 20 personnes chez elles, dont des femmes et des enfants. En 2022, il y a eu 7.000 arrestations de Palestiniens en Cisjordanie et Jérusalem. En janvier dernier, il y a eu 540 arrestations dont 10 femmes et 92 enfants (les plus jeunes de 10 et 11 ans).

Pour Israël, la prison est le meilleur moyen de persécuter les occupés pour les faire renoncer à leurs droits, et de retirer de la circulation les gens qui pourraient être gênants. Pour « faciliter le travail », les Palestiniens sont soumis aux lois militaires d'Israël, alors que les colons sont soumis au système juridique civil israélien.

Il y a aujourd'hui 4.700 Palestiniens dans les prisons des occupants. Ont été mis à l'ombre 5 députés dont Marwan Barghouti (responsable du Fatah) et Ahmad Sadate (responsable du Front Populaire), 19 journalistes, 866 prisonniers en détention administrative et 150 enfants.

La détention administrative est une détention sans inculpation ni jugement sur la base de preuves non divulguées, même à l'avocat, elle dure 3 à 6 mois et est renouvelable...

Les enfants palestiniens sont généralement emprisonnés pendant deux à dix mois, principalement pour des jets de pierres. L'UNICEF a souligné que les mauvais traitements infligés aux enfants palestiniens dans le système de détention militaire israélien sont généralisés, systématiques et institutionnalisés.

Israël est le seul pays au monde qui légalise les violations des droits de l'homme du prisonnier. La loi de l'administration pénitentiaire israélienne prévoit la possibilité d'isoler le prisonnier sous des prétextes de sécurité, de le priver de contact avec le monde extérieur, sa famille ou ses avocats pendant plusieurs jours. Toutes mesures illégales.

Actuellement, un état de tension règne dans toutes les prisons.

Natanyaou a nommé Ben Gvir, sioniste notoirement fasciste, « ministre de la Sécurité intérieure nationale », ce qui le place au-dessus du service pénitentiaire.

Déjà, Ben-Gvir menaçait d'imposer de nouvelles lois permettant la condamnation à mort d'un coupable palestinien par les juges israéliens. Une fois en place, Ben-Gvir a immédiatement annoncé son intention d'aggraver les conditions de détention des prisonniers pour empêcher leur auto-organisation et leurs mobilisations en les séparant davantage les uns des autres. Il a annoncé des plans de transferts à grande échelle et l'annulation des « porte parole », et a commencé immédiatement des transferts massifs d'une prison à l'autre, l'arrêt de visites familiales et la mise en isolement de prisonniers politiques.

Depuis le massacre de Jénine le 26 janvier et la fusillade dans la colonie de Neve Yakov à Jérusalem-Est le lendemain, la tension s'est intensifiée et dès le 28, des unités de répression ont pris d'assaut des sections des prisons d'Ofer, de Naqab, de Megiddo et de Damon en agressant les prisonniers, isolant des dizaines et confisquant leurs biens.

Lundi, c'est la Knesset israélienne qui a approuvé en première lecture, les amendements au projet de loi visant à retirer la citoyenneté et la résidence aux prisonniers de Jérusalem et de l'intérieur.

Mardi, les attaques se sont intensifiées avec un raid violent des gardiens contre des prisonnières dans la prison de Damon, les aspergeant de gaz lacrymogène et de gaz poivré. 5 prisonnières ont été placées en isolement (dont Yasmine Chaban en grève de la faim depuis 6 jours), les appareils électriques dans les cellules ont été confisqués, les visites supprimées et les communications sur les téléphones interdites pour un mois.

Aujourd'hui, 68 prisonniers de la prison du Néguev sont toujours en isolement, couvertures et vêtements supprimés depuis le 28 janvier. On leur apporte de la nourriture crue et une ration moitié de pain, sachant qu'un certain nombre de ces détenus sont âgés et malades.

Un appel est lancé pour soutenir les prisonniers qui font face aux crimes de l'occupation avec leurs corps et leurs vies en danger derrière les barreaux !

Pour ceux qui s'intéresseraient à ce sujet, des textes, des rapports, se trouvent sur le site de l'AFPS 59/62 à l'adresse nord-palestine.org